

Amundi Global Hydrogen UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/07/2026

ACTIONS ■

Objectif d'investissement

L'objectif du Fonds est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice Bloomberg Hydrogen Screened Net Return Index (« l'Indice ») quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'objectif d'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du Fonds et celle de l'Indice est indiqué dans le prospectus du Fonds. L'Indice, libellé en USD, est calculé et publié par le fournisseur d'indices Bloomberg. L'Indice a pour objectif de refléter la performance des entreprises exposées à la production d'hydrogène, d'équipements ou de technologies visant à produire ou à supporter la production ou l'utilisation d'hydrogène ainsi que des produits dédiés à cette thématique, tout en visant à satisfaire certaines exigences environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Ses caractéristiques sont les suivantes : - L'univers d'investissement initial de l'Indice est identique à l'indice Bloomberg Hydrogen Benchmark Index (l'« Indice Parent »), représentatif des actions de sociétés liées au secteur de l'hydrogène et émises sur les marchés développés (tels que définis par Bloomberg), chinois et coréens, - L'Indice applique des filtres négatifs ESG, il exclut les sociétés impliquées dans certaines activités controversées, identifiées comme étant en violation des directives du Pacte Mondial des Nations Unies et liées à des controverses environnementales, telles que définies au sein de la méthodologie de l'Indice, et notamment liées à la biodiversité, le traitement des déchets, les émissions de dioxyde de carbone, ou la consommation d'eau ou d'électricité - Si l'ensemble des titres exclus ne représentent pas au moins 20% de ceux composant l'Indice Parent, les titres de l'Indice ayant les moins bonnes notations ESG seront également exclus de l'Indice jusqu'à ce qu'au moins 20% de l'Univers d'Investissement initial ait été ainsi filtré ; et - Le poids des titres restants est fixé selon un mécanisme d'équipondération ajusté prenant en compte l'exposition des entreprises au thème de l'hydrogène et leur taille. Le Fonds suit ainsi une approche de filtre négatif environnementale, sociale et de gouvernance. Cette approche consiste à exclure au moins 20% des entreprises (en nombre d'émetteurs) de l'Indice Parent. Les limites de l'approche retenue sont décrites dans le Prospectus du Fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque en matière de durabilité. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à partir de données brutes, de modèles et d'estimations recueillis/calculés selon des méthodes propres à chaque prestataire. En raison du manque d'uniformisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent se révéler incomplètes. L'Indice est un indice dividendes nets réinvestis, les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'Indice sont intégrés dans le calcul de l'Indice. De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus du Fonds et sur bloomberg.com. L'Indice est disponible via Reuters (BHJENEN) et Bloomberg (BHJENEN). L'exposition à l'Indice sera réalisée par une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage. La Société de Gestion pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les flux entrants et sortants et également si cela permet une meilleure exposition à un composant de l'Indice. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	17,61%	15,70%	23,59%
Volatilité de l'indice	17,38%	15,62%	23,58%
Tracking Error ex-post	0,85%	1,09%	0,48%
Ratio de sharpe	2,35	1,63	0,39

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/06/2026	3 mois 30/04/2026	1 an 31/07/2025	3 ans 31/07/2023	5 ans 30/07/2021	Depuis le 28/09/2010
Portefeuille	20,34%	-4,58%	-7,37%	40,70%	111,90%	243,88%	341,14%
Indice	20,38%	-4,61%	-7,40%	39,99%	109,11%	238,59%	329,73%
Ecart	-0,04%	0,04%	0,03%	0,71%	2,79%	5,29%	11,41%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	36,44%	16,01%	12,81%	36,09%	35,23%	-31,65%	9,35%	-0,18%	5,00%	32,74%
Indice	34,83%	15,54%	12,91%	36,00%	35,12%	-31,87%	9,11%	-0,30%	4,79%	32,61%
Ecart	1,61%	0,47%	-0,10%	0,10%	0,11%	0,22%	0,24%	0,12%	0,21%	0,13%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible

⚡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Global Hydrogen.

Caractéristiques (source : Amundi)

VL	Part C/D : 711,83 EUR
Actif géré	222,75 (millions EUR)
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation *	0,45%
Date de VL et d'actif géré	31/07/2026
Code ISIN	Part C/D : FR0010930644
Code Bloomberg	Part C/D : ANRJ FP
Type de Réplication	Physique
Indice de référence	100% BLOOMBERG HYDROGEN SCREENED INDEX
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation et/ou Distribution
Eligibilité	Compte-titres, Assurance-vie
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Teneur marché principal	BNP Paribas
Valorisateur	CACEIS Fund Administration France
Dépositaire	CACEIS Bank
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	28/09/2010
VL de lancement	161,36 (EUR)
Date de la première VL	28/09/2010
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Juin

* Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Shan Zhao
Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies



Loic Mahe
Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indicateur de référence a pour objectif de refléter la performance des entreprises exposées à la production d'hydrogène, d'équipements ou de technologies visant à produire ou à supporter la production ou l'utilisation d'hydrogène ainsi que des produits dédiés à cette thématique, tout en visant à satisfaire certaines exigences environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).
Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

Caractéristiques (Source : Amundi)

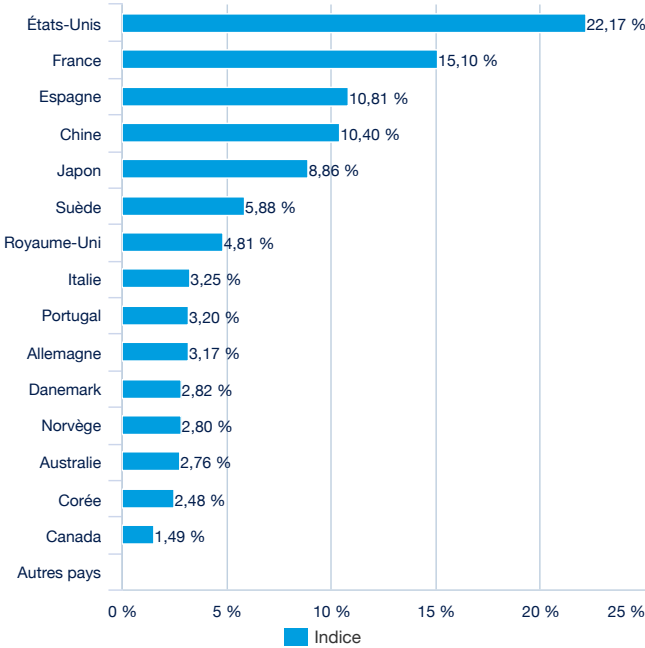
Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **International**
Devise de référence de l'indice : **USD**
Nombre de valeurs : **39**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

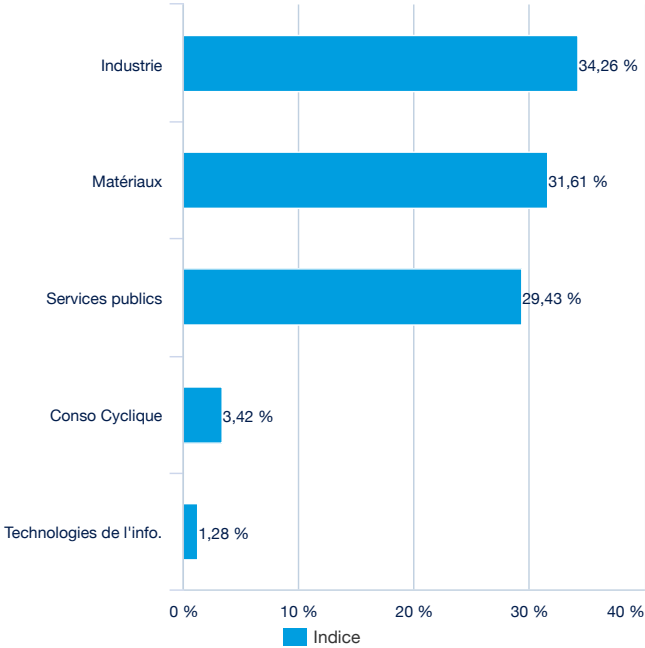
	% d'actifs (indice)
AIR LIQUIDE SA	6,82%
IBERDROLA SA	6,69%
LINDE PLC	6,48%
ENGIE	6,09%
IHI CORP	5,44%
BLOOM ENERGY CORPORATION	4,73%
WEICHAI POWER CO LTD-A NT-SZ	4,63%
ENDESA SA	3,67%
TOYOTA MOTOR CORP	3,42%
AIR PRODUCTS & CHEMI	3,35%
Total	51,31%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	USD	ANRJ SW	ANRJUSIV	ANRJ.S	ANRJUSDINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	AMEE GY	ANRJEUIV	AMEE.DE	ANRJEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	ANRJ FP	ANRJEUIV	ANRJ.PA	ANRJEURINAV=SOLA
LSE	GBP	ANRJ LN	-	ANRJ.L	-

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF
	Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

Fournisseurs d'indices

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice. Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ou toute entité affiliée (collectivement « Barclays ») ni Bloomberg ne sont l'émetteur ou le producteur du compartiment et ni Bloomberg ni Barclays n'ont de responsabilités, d'obligations ou de devoirs envers les investisseurs du compartiment. L'Indice fait l'objet d'une licence d'utilisation par Amundi Asset Management en tant qu'émetteur de l'Indice. La seule relation liant Bloomberg et Barclays à l'émetteur concernant l'Indice porte sur la licence de l'Indice, qui est déterminé, composé et calculé par BISL, ou toute entité lui succédant, indépendamment de l'émetteur ou de l'Indice AMUNDI EURO CORPORATE SRI 0-3 Y ou des propriétaires de l'Indice. En outre, Amundi, Gestionnaire d'actifs du compartiment peut, en son nom, réaliser une ou plusieurs transactions avec Barclays sur ou concernant l'Indice en relation avec le compartiment. Les investisseurs acquièrent le compartiment de la part du Gestionnaire d'actifs Amundi, et les investisseurs n'acquièrent aucun intérêt dans l'indice. Ils ne concluent par ailleurs absolument aucune relation d'affaires avec Bloomberg ou Barclays en effectuant un investissement dans le fonds. Les compartiments ne sont pas sponsorisés, avalisés, vendus ou promus par Bloomberg ni par Barclays. Bloomberg et Barclays ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de l'intérêt d'un investissement dans le compartiment ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni, Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment. Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment, les investisseurs ou d'autres tierces parties. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE-DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DU OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT.

ACTIONS ■

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundiETF.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.

La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire

La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundiETF.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.